

JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

PAR M^r. DE V

N^o X.

M A R S 1790.

TROISIEME LETTRE A L'AUTEUR DU JOURNAL.

Dimanche 7.

Monſieur,

La ſucceſſion des opinions eſt aujourd’hui ſi rapide, la marche des évenemens ſi pressée, que la plume la plus exercée peut à peine les ſuivre; & que l’œil observateur qui la conduit, doit ſeulement chercher à faire ces signalements instantannés, que les nations donnent quelquefois de leurs ſentimens ſcrets. Je vais parler de ceux qui ſe décelerent dans la ſéance du vendredi.

La nation remplie d’une juste confiance dans l’Auguste allié, qui lui même a tant d’autres alliés, travailloit avec ſécurité à la création de

(1)

son armée , & à la régénération de son gouvernement , lorsque des serments pour la première fois manifestement violés , laisserent se repandre dans le public le bruit d'une cession territoriale faite pour alarmer & même consterner les bien-pensants , dont le nombre est assurément immense , mais dont l'opinion est naturellement plus versatile , parce qu'elle n'a point pour mobile unique cet intérêt personnel dont l'axiome secret est que , *Là où sont les pensions , là est le salut.*

Les bien-pensants étoient donc consternés , tandis que les autres ne pouvant cacher la joie que leur causoit l'espoir de nouveaux troubles , chargeoient des couriers & des estafettes de porter au loin les nouvelles de leur triomphe . Cependant la pomme de discorde qu'ils voyoient déjà se changer en un fruit si doux & si nourrissant pour eux , se débarassoit peu à peu des enveloppes mensongères dont ils avoient couvert un noyeau de vérité .

Le public mieux instruit , au lieu de la présentation d'une cession honteuse , ne voyoit plus que la proposition d'un échange commercial . Proposition qui peut-être montroit peu d'usage dans la science , encore nouvelle , de négocier avec les nations , mais qui certainement ne dénotoit aucun désistement des principes annoncés jusques alors .

La vérité commençoit à percer : mais les progrès de l'ébulition, n'étoient pas parfaitement connus , lorsqué dans la séance du Vendredi, Mr. le Marechal de la Diète annonça qu'il lui avoit été remis une déclaration de S. M. le Roi de Suède , que le Ministre de cette Puissance désiroit être lue aux Etats assemblés.

Le but de ce Monarque , dans cette déclaration faite en termes très flatteurs pour la République , étoit de lui faire connoître les conditions que S. M. l'Impératrice de Russie mettoit au rétablissement de la paix , & qui se trouvoient énoncées dans une lettre officielle adressée au Roi de Suède , par le Ministre de Prusse qui réside à sa Cour , dont on fit également la lecture.

Ces conditions étoient un acte de repentance de la part du monarque Suédois , une rénonciation à la constitution actuelle.

Une autre rénonciation à toute liaison contraire aux intérêts de la Russie. &c. &c.

Cette lecture fut écouteée jusques au bout : mais on démêloit dans l'assemblée les sentiments d'une improbation dérisoire , qui n'étoit contenue qu'avec peine par le respect , du aux expressions d'une volonté souveraine.

Cette lecture étant achevée , Mr. Niemcewicz , Nonce de Livonie , prenant la parole avec le

zèle qu'on lui connoit dans ces sortes d'occasions, fit sentir tout ce que l'on devoit craindre d'une puissance qui, même dans une position désastreuse, ne pouvoit cacher sa propension à dominer chez ses voisins: Il termina son discours en félicitant le Roi, d'être devenu dans cette Diète le chef indépendant d'une nation indépendante.

Mr. Morłki, Nonce de Podolie, parla dans le même sens & fit remarquer qu'une note, présentée à la cour de Petersbourg sur quelques prétentions de son Palatinat, n'avoit encore obtenu aucune réponse.

Mr. Rzewuski, aussi Nonce de Podolie, demanda l'impression de la déclaration & de la lettre.

Alors Sa Majesté prenant la parole, crut devoir exhorter la Chambre à renvoyer ces manifestations haineuses au temps où les forces de la nation seroient plus respectables: ce discours remplit de joie tous les bien-pensants, qui purent juger que S. M. ne refusoit point son assentiment, mais désiroit seulement une dilatation; ce qui répondoit parfaitemenr aux assurances qu'elle nous a donné tant de fois de ne point se separer de sa nation, ce qui seroit en effet le plus grand malheur qui put arriver à tous les deux.

Qu'on se rappelle ce qui se passoit en Hollande , lorsque les Etats ordonnerent à leur Escadre d'aller joindre la flotte françoise , & que cette escadre restoit dans le Texel pour des raisons que personne ne pouvoit comprendre . Si alors j'eusse été appellé au conseil du Prince Stathouder , j'aurois cherché à lui faire comprendre cette grande vérité ; et si je n'eusse point été appellé à ces conseils ,

Je lui aurois écrit :

Monseigneur ,

Le temps des délibérations est passé. Il ne s'agit plus de savoir si vous préferez l'Angleterre , votre nation s'est déclaré pour la France , & vous devez être de l'avis de votre nation.

Vous croyez qu'il est de notre intérêt de tenir à l'Angleterre ; Mais, Monseigneur, il ne s'agit plus de cela , car votre nation s'est déclaré pour la France.

Votre Nation s'est déclaré pour la France , & vous restez entouré des amis connus de l'Angleterre ; vous n'appeler point les autres à vos conseils , & lorsque vous êtes obligé d'entendre les leurs , vous les écoutez avec répugnance & vous ne les suivez jamais.

Monseigneur , lorsque les Hollandais vous ont mis à leur tête , ce n'étoit pas pour que vous allâssiez d'un côté tandis qu'ils vont d'un autre.

Monsieur, on vous soupçonne de causer l'inaction qui a suivi le glorieux combat du Doggers banc. Monsieur, on vous attribuera de même tous les malheurs de l'Etat, & l'on finira par restreindre & anéantir votre pouvoir.

Monsieur, je vous dis des vérités affligeantes, mais personne n'est plus fâché que moi que ce soient là des vérités.

Telle eut été ma lettre si j'eusse été Hollandois: mais que seroit-il arrivé? le Stathouder se seroit fâché, il n'auroit pas changé de conduite, & tous les malheurs à la fois seroient tombé sur la Hollande ainsi qu'il est arrivé.

Les bornes de cet écrit périodique, m'empêchent d'en dire d'avantage & j'en suis fâché, car j'avois bien des choses à dire sur notre traité éventuel de commerce: mais j'en dirai quelques mots.

Depuis long-temps nous pressons le Roi de Prusse de conclure un traite d'alliance offensive & défensive; & lorsqu'enfin il se rend à nos désirs, nous lui proposons un traité de commerce.

Les négociations commerciales entre la France & la Rusie ont duré dix mois; celles entre la Russie & le Portugal un an & demi; celles entre la France & l'Angleterre deux

ans ; & nous dans ce moment , nous proposons un traité de commerce.

Cependant ce traité de commerce doit être avantageux , ou bien aux deux états , & alors il y a tout le temps pour le faire .

Ou bien à la Prusse seule , & alors il y a aussi tout le temps .

Ou bien à la Pologne seule , & alors on suppose que notre alliance est assez importante pour qu'on l'achette par de grands sacrifices ; & alors on peut aussi renvoyer le traité de commerce au temps où nous serons encore plus importants .

Je finis ici cette lettre où l'on trouvera peutêtre que j'ai mêlé trop de fiel à mon encre : mais ce n'est pas ma faute .

Ce n'est pas ma faute , si le silencieux Harpocrate n'a pas des autels là où il devroit en avoir , quoique les infracteurs de ses loix dussent savoir que la nature des secrets révélés les déceleroient eux mêmes .

Ce n'est pas ma faute , s'il y a eu en Hollande un parti timide & obscur , qui , semblable à l'épouse d'Ulysse , détruisoit dans les ténèbres le glorieux ouvrage du jour .

Tout le monde connoit les usages du Tribunal de l'histoire , qui est le troisième dans le gouvernement Chinois . Les mandarins qui

le composent, jettent tous les jours leur feuille dans un tronc qui n'est ouvert qu'à l'extinction de la dynastie régnante: Mais le respect pour l'opinion y est tel, que l'empereur est retenu par la crainte de celle que l'on aura de lui mille ans après sa mort: ici les troncs s'ouvrent tous les jours: mais notre courage nous a mis bien au dessus de la pusillanimité de ces barbares de l'autre extrémité de l'Asie.

P. S. Ce que j'ai dit ici ne doit point offenser l'auguste chef de la maison d'Orange, qui sans doute a eu des raisons de conduite que j'ignore: mais en général: ou l'on se reconnoitra dans ma lettre républicaine & patriotique, ou l'on ne s'y reconnoitra pas.

Si l'on ne s'y reconnoit point, il n'y a pas eu de mal à l'imprimer. Si l'on s'y reconnoit, c'est une preuve qu'elle contenoit des vérités, & par consequent que l'impression peut en être utile.



S U P P L E M E N T

π u

N^{ro} X.

N O T E.

LE Roi mon Maître désirant faire voir à l'Europe entière, & particulièrement à une puissance aussi amie que l'est la Sérénissime République de Pologne, que, si la guerre continue à défoler le monde, la faute n'en est pas à lui, m'a ordonné de communiquer aux Illustres Etats assemblés en Diète, les conditions sous lesquelles S. M. l'Impératrice de Russie voudroit se prêter à une pacification; & pour cet effet le Soussigné Ministre Réfident de Suède a l'honneur de joindre ici une copie de la lettre officielle du Comte de Borck, Commissaire général de S. M. Prussienne, au Roi.

Ces conditions sont d'une nature si inadmissible, que les Illustres Etats ne tarderont pas à être de l'avis du Roi,

qui , quelque souhait qu'il puisse former pour la paix , croiroit trahir l'intérêt de son état & par conséquent celui de sa gloire , s'il pouvoit un moment balancer à rejeter avec la plus haute indignation de pareilles propositions.

Le Soussigné croit de son devoir , de faire observer aux Illustres Etats :
I. que l'envie que montre l'Impératrice , dans ces propositions , de se mêler des affaires intérieures de la Suède , prouve jusqu'à l'évidence qu'Elle n'a jamais perdu de vue l'intention de dominer dans le nord ; intention manifestée clairement par la note du Comte de Stackelberg , en date du 5. Novembre 1788 . & qui n'ayant jamais été retradée par les notes beaucoup plus modérées qui l'ont succédées , pourroit un jour être regardée comme une protestation formelle , au cas que les circonstances permissent à la Russie de regagner l'influence qui a été si heureusement anéantie par la fermeté des Illustres Etats .

2. Que désirant de faire des paix partielles , sans médiation & par conséquent

Sans garantie, l'intention de l'Impératrice est d'affoiblir en défunissant, & de se mettre par là en état defféduer les projets conçus ou à concevoir contre ses voisins. Le danger qui leur est commun, doit naturellement les porter à former & à refférer des nœuds qui seuls sont capables de mettre des bornes aux vues ambitieuses d'une puissance, qui paroit elle même n'en vouloir mettre aucunnes.

à Varsovie le 3. Mars 1790.

(Signé) Laurent d'Engestrom.

La lettré du Comte de Borck, mentionnée dans la Note du Miniflre de Suède, contenoit les propositions insinuées par le Comte de Nesselrode, Ministre de Russie à la Cour de Prusse, consistant dans les points suivants:

- 1. Que le Roi de Suède se prête à une démarche qui marque son repentir, (du passé).*
- 2. Que les traités de Nyfstad & d'Abo soient rétablis dans toutes leurs force & teneur.*

3. qu'une amnistie générale & illimitée soit accordée à ceux qui peuvent avoir encouru quelque jugement, pour avoir pris ou porté les armes contre leur pays durant ces troubles.

4. Que le Roi de Suède ne feroit pas le maître de faire la guerre sans l'aveu des États du Royaume, ni même de prendre des mesures de défense qu'avec la permission de la Diète.

5. Que dans le traité à conclure avec la Suède, il ne soit fait la moindre mention de la Porte Ottomane, ni que ces deux guerres puissent jamais être confondues l'une avec l'autre d'une manière quelconque.

On s'abonne pour le dit Journal, chez Mr. Trattner Libraire rue des Sénateurs vis-à-vis le Palais de S. A. le Prince Primat.